

A N N E X E II
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1792 heures sur 2 ans (au moins)
56 semaines de 32 heures

Période de formation en lycée ou en C.F.A.	Horaires annuels hebdomadaires		Horaire hebdomadaire indicatif
	1ère année 28 semaines	2ème année 28 semaines	
DOMAINE A1 : formation professionnelle technologique et scientifique - Mathématiques et Physique-Chimie - Enseignement professionnel - Economie Gestion	56 (28 + 28) b 420 (56 + 364) a 56	56 (28 + 28) b 420 (56 + 364)a 56	2 (1 + 1) b 15 (2 + 13)a 2c
DOMAINE A2 : Expression et Ouverture sur le Monde - Français-Connaissance du monde contemporain - Langue vivante	112 (84 + 28)b 56	112 (84 + 28)b 56	4 (3 + 1)b* 2
DOMAINE A3 : Education artistique - Arts appliqués - Culture artistique - Arts appliqués	56 84	56 84	2 3
DOMAINE A4 : Education physique et sportive	56	56	2
TOTAL A1 + A2 + A3 + A4	896	896	32
Période de formation en milieu professionnel	12 semaines sur 2 années		

a) le deuxième chiffre figurant entre parenthèses correspond à des activités en groupe d'atelier.

b) le deuxième chiffre figurant entre parenthèses correspond à un enseignement par groupe à effectifs réduits.

c) la moitié de l'horaire de seconde année est consacré à la gestion de fabrication et est assuré par un enseignant d'enseignement professionnel en liaison avec un enseignant d'économie gestion.

* le dédoublement d'une heure porte uniquement sur l'enseignement du français.